



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Chronopost le 19 mars 2020,

La santé avant le business !

L'épidémie de Covid 19 en France prend de l'ampleur chaque jour. Le gouvernement prend des mesures de confinement extraordinaires et historiques. Le président de Chronopost a écrit à tous les salariés pour annoncer le maintien de l'activité Chronopost car elle serait stratégique pour le maintien de l'activité économique du pays...

Les salariés comprennent que notre activité dans le domaine médical ou alimentaire présente un caractère vital mais continuer de livrer des meubles ou des paires de chaussures, NON !

Ce maintien d'activité standard a entraîné l'impossibilité de garantir le respect des consignes sanitaires dans nos agences ce qui est pourtant une obligation de notre employeur. Dans ces conditions Chronopost devient un vecteur de propagation du virus.

La CGT a écrit au Président de La Poste et Chronopost pour leur demander de restreindre notre activité aux seuls services vitaux et de fournir toutes les protections sanitaires en nombre suffisant. Faute de quoi, les salariés sont légitimes à utiliser leur droit de retrait sans perte de salaire pour se protéger eux et leur entourage.

La Direction ne doit plus privilégier le business mais la santé des salariés et donc celles de tous les Français. Bref elle doit avoir une attitude responsable dans cette crise sanitaire sans précédent.

Si le chômage partiel devait toucher les salariés de Chronopost, la CGT demandera le maintien de la rémunération globale.

La CGT salue et soutient tous les salariés qui travaillent chaque jour malgré les risques. Nous souhaitons beaucoup de courage aux salariés touchés directement ou indirectement par cette épidémie.

Tous nos tracts et notre journal Le Chronoscope sur
<http://www.cgt-fapt.fr/category/entreprise/branche-postale/chronopost/>

Nouveau : Retrouvez-nous aussi sur Chroco : « Chronopost et vous » puis « organisations syndicales représentatives »